



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE OCCITANIE



CSE Ordinaire du 18 avril 2023



La réunion du CSE du 18 avril 2023 s'est déroulée en présentiel à Carcassonne. Elle était présidée par Monsieur COSTIOU DRA Occitanie, Madame AVARO, DRH Occitanie.

Vos élus de la délégation Force Ouvrière qui vous représentent : Madeleine de Faria, Stéphanie Imbert, Philippe Michaud et Laurent Quinsat.



Un 1^{er} mai unitaire et populaire pour le retrait !

Après 3 mois de grèves, de manifestations et d'actions qui ont rassemblé des millions de travailleuses, travailleurs, de jeunes et de retraité.es, l'intersyndicale appelle à faire du 1^{er} mai, journée internationale des travailleurs, un jour historique unitaire et populaire pour dire une fois de plus **NON** à cette réforme des retraites, injuste et brutale.

L'intersyndicale AFPA s'associe pleinement à ce mouvement et appelle à faire de ce 1^{er} mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses de l'AFPA, les retraité.es ainsi que les stagiaires de la formation professionnelle à participer massivement aux manifestations qui se tiennent partout sur le territoire, entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.



Continuons à signer et à faire signer la pétition contre la réforme des retraites :



Approbation PV CSEE du 22/03/2022, du 20/12/2022, du 17/01/2023

Commentaires FO

Les PVs des CSEE du 22/03/2022, du 20/12/2022, du 17/01/2023 sont approuvés

VALIDÉ

Questions économiques et professionnelles

Situation de l'emploi au 31/03/2023

- Suivi des effectifs CDI, CDD, intérim dont CDII et itinérants
- Etat des CDD par nature de contrat
- Etat des entrées et sorties
- Tableau des entrées et des départs
- Suivi des CDD séniors par centre
- Tableau des postes à pourvoir (date de parution, combien de candidatures Int/ext, nombre d'homme et de femme, personne en situation de Handicap, genre minoritaire de l'emploi)
- ETP indiciaire rémunéré mensuel par catégorie et par nature de contrat filiale, Accès à l'Emploi et Entreprise Occitanie
- Suivi des missions et mobilités
- Suivi des contrats d'usage
- Suivi de l'alternance, avec en plus des informations habituelles, le nombre de personnes qui se voit proposer des solutions en interne à la suite du contrat en alternance (CDD ou CDI).
- Nombre d'entretiens préalables à sanction par centre et par mois.

Du 01/03/2023 au 31/03/2023

Sur l'ensemble des CDD par nature de contrat 192.50 CDD ETP composé de :

1 CDD d'usage

2contrats séniors

40.86 % contrats de remplacement

148.64 % contrats d'accroissement temporaire d'activité

3.51 % Itinérants

17.25 % Intérimaires + cdii

13 contrats pro (alternant)

22 contrats apprentissage (alternant)

22 contrats d'apprentissages
13 contrats pro

4 entretiens préalables à sanctions...l'entretien en présentiel ? en distanciel ? 😊

Sur les départs effectifs CDI Du 01/03/2023 au 31/03/2023

Ruptures CDI période d'essai : 0

Ruptures conventionnelles : 0

Démissions :1

Licenciements pour inaptitude :2

Licenciements : 0

Plans de départ volontaire : 0

Départ initiative salarié-retraite : 3

Mobilité intrarégionale :0

Décès :0

Les élus **Force Ouvrière** regrettent que 2 postes de formateurs ne soient pas renouvelés ainsi qu'un poste technicien maintenance !! 😞

	2020	2021	2022	2023
Plans de départ volontaire	12	29	18	
Retraite volontaire PSE	20	1		
Ruptures CDI période d'essai	-	5	1	1
Ruptures conventionnelles	-	6	5	
Démissions	6	5	6	2
Départ initiative salarié-retraite	3	1	5	4
Licenciements pour inaptitude	7	5	3	3
Licenciements			6	1
Transfert personnel restauration			22	
Mobilité intrarégional				1
Décès				1

Force Ouvrière réclame une Cédésation de tous les emplois précaires !

Dans le cadre de l'évolution du métier d'AF, une campagne d'évaluation des AF en 2021 a été réalisée et clôturée le 31/12/2021 : quels résultats, quelles conclusions, quel plan d'action ?

Pour le passage en classe 9 sur le métier d'AF, il faut remplir 3 critères (et en fonction sur les 3 postes) :

- Sourcing
- Gestion
- Commerce

A ce jour 5 AF sont positionnées en classe 9.

La DRH nous explique que c'est au manager de positionner l'AF vers le passage en classe 9.

A l'occasion de la revue RH, Madame la DRH va interpellier les directions des centres pour connaître les prétendants(tes) qui seraient intéressés par une évolution.

La campagne des entretiens annuels est en cours, les élus **Force Ouvrière** vous invitent à vous positionner lors de l'échange que vous aurez avec votre hiérarchie.



Recrutement et/ou fidélisation des salariés AFPA (formateurs/formatrices, personnels de l'accompagnement, personnel administratif : tendance, bilan, plan d'action, effet des PAI, du tutorat...).

« Le marché se tend, il y a un décrochage salarial, l'Afpa ne propose pas d'avantages (évolution des métiers) difficile de trouver du personnel ».

Tels sont les explications de la DRH Occitanie...

Les élus **Force Ouvrière** ont des propositions :

- Augmenter les salaires 😊
- CDisé les emplois précaires 😊
- Revenons à un vrai service public pour fidéliser les nouveaux salariés...
- Gardons notre ADN AFPA, il ne faut pas que notre patrimoine s'évapore
- La situation des formateurs qui ont vu évoluer leurs conditions de travail depuis de nombreuses années. En passant de sessions de formation « mono produit » et groupe unique, puis à des entrées décalées, puis à des groupes mixtes (CR, marchés privés, alternants, CPFT, CPF, apprentis...). Des modalités pédagogiques en constante évolution avec du présentiel, du mixte, de l'« à distance », du « Eloce -Mix learning» du « FAD ».
- Avec le recours à des plateformes ELMG, métiers.
- Avec la réduction des parcours de formation, l'ajout de modules spécifiques en lien avec le métier ou sur des compétences transverses.
- Avec une traçabilité de plus en plus exigeante (Qualiopi) et celle de nos directions régionales pour répondre aux normes qualités, pour répondre aux financeurs et pour répondre au cas où ...



Questions Santé Sécurité Conditions de Travail

- AT : enquêtes en cours et à venir

Une enquête sur Ales a été enclenchée.



ASC- validation budget complémentaire pour l'achat de 20 coupons « location basse saison ».

Face à son succès, la commission des ASC a demandé un budget supplémentaire au CSE Occitanie pour vous faire bénéficier du bouquet éventail basse saison.



Locations proposées par le CSEE d'OCCITANIE
En partenariat avec Maëva CAMPING

BOUQUET EVENTAIL BASSE SAISON

de la marque MAEVA

Des hébergements de plein air

Semaines 14 à 27 : du 1er Avril au 30 juin 2023
Semaines 36 à 45 : du 2 septembre au 05 novembre 2023
(selon les dates d'ouverture et de fermeture des campings)

Prix unique 140 € la semaine.
Arrivée le samedi en fin d'après-midi et
départ en fin de matinée le samedi suivant

Recherchez et choisissez votre location
(voir liste à titre indicatif des campings partenaires jointe)

- Pour plus de détail sur le camping vous pouvez vous rendre sur le site de notre partenaire <http://www.groupepvc.com/fr>

Logo en bas de page : 
Onglet : camping

22 semaines d'ouverture et de nombreuses destinations



Rappelle les conditions pour pouvoir bénéficier de cette prestation :

L'ancienneté requise pour tous les salariés CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage est d'au moins 6 mois de présence à l'AFPA, continue ou discontinuée, au cours des 12 derniers mois précédant la date de clôture de demande de prestation.

Force Ouvrière c'est quoi ?

SFN FO FPA

FO

Force Ouvrière est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés. Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français. C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail.

FORCE OUVRIERE (CGTFO).

Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?

Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer le véritable syndicalisme indépendant. Aujourd'hui FO - historiquement et juridiquement la CGTFO - est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat.

C'est sa force, c'est votre force.



FO-Cadres est un lieu de réflexion et d'échange en développant un mode de liaison efficace et permanent de l'organisation syndicale avec les mondes étudiant, universitaire, scientifique et technique.

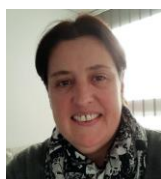
Les actions de **FO-Cadres**, fondées sur des valeurs de solidarité entre tous les salariés, visent à représenter, à défendre et à promouvoir les intérêts des ingénieurs et cadres. Nos actions et services permettent à nos adhérents d'être informés en permanence sur l'évolution de leur univers professionnel, de défendre leurs droits et ainsi d'assumer pleinement leurs responsabilités professionnelles, sans les isoler des autres salariés



**VOUS NOUS FAITES CONFIANCE
ALORS REJOIGNEZ-NOUS**

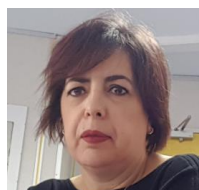
Vos élus **Force Ouvrière** au CSEE

Élu/élue FO Titulaires au CSEE



élues FO suppléantes au CSEE

Vos DSR(s) **Force Ouvrière** en Occitanie



Eve Jouanole
Rivesaltes (66)



Madeleine De Faria
Rivesaltes (66)



Philippe Michaud
Balma (31)



Laurent Quinsat
Balma (31)

Le Représentant Syndical **Force Ouvrière** en Occitanie



Laurent Quinsat
Balma (31)



BULLETIN D'ADHESION 2023

Adressez votre demande d'adhésion à FOAFPA.Occitanie@afpa.fr

NOM-Prénom :
Centre de rattachement :
Emploi :
Téléphone :
Adresse postale personnelle :
Mail personnel :

Merci de joindre votre bulletin de paie de janvier de l'année en cours.

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale.

Et n'oubliez pas : vous récupérez, en crédit d'impôts, 66 % du montant versé.

Plus Forts Ensemble Pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !